



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 novembre 2015

## Communiqué de presse

### TETEGHEM

## LUTTE CONTRE LES FILIERES D'IMMIGRATION CLANDESTINE ET MISE A L'ABRI DES MIGRANTS DANS DES CENTRES D'ACCUEIL



Dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière et de l'offre de solutions de prise en charge aux migrants, deux opérations, prévues de longue date, ont été conduites sur le camp de Tétéghem, ce mercredi 18 novembre

Une personne a été interpellée au terme d'une enquête conduite sous l'autorité du procureur de la République de Dunkerque visant le démantèlement d'une filière de trafiquants.

Pour prévenir toute nouvelle activité criminelle des passeurs sur le camp et offrir aux migrants des solutions de prise en charge, une opération d'évacuation du campement, installé sans autorisation sur un terrain de la communauté urbaine de Dunkerque depuis plusieurs années, a par ailleurs été réalisée, en application d'une ordonnance du tribunal de grande instance de Dunkerque saisi par la collectivité.

245 personnes étaient installées sur place. Afin d'examiner leur situation au regard du droit de séjour, dans les meilleures conditions, les migrants ont été mis à l'abri dans la salle de sports de la ville de Tétéghem. Ces personnes, susceptibles de faire l'objet d'une protection de la France en raison de leur nationalité, se sont vues proposer une mise à l'abri pour l'hiver et un temps de répit dans des centres d'accueil et d'orientation. Elles ont toutes répondu favorablement à cette offre. Elles seront accompagnées par les services de l'Etat et l'Office français de l'immigration et de l'intégration en lien avec les associations. Elles pourront notamment présenter leur demande d'asile.

Jusqu'à plus de 500 occupants avaient été dénombrés, au cours des dernières semaines, sur ce terrain, situé entre un plan d'eau et une route, à proximité de l'autoroute, dimensionné pour accueillir moins d'une centaine de personnes. Plusieurs opérations de police en direction d'étrangers en situation irrégulière y ont été menées. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), les services de l'Etat et les associations y ont par ailleurs effectué des maraudes sociales régulières pour proposer des mises à l'abri et les accompagner dans leur démarche de demande d'asile.

Le préfet souligne la mobilisation de l'ensemble des intervenants. Il salue et remercie les élus qui ont agi aux côtés de l'Etat pour assurer la sécurité des migrants et des habitants des communes du littoral et honorer les engagements de la France d'offrir des conditions dignes aux personnes qui ont fui la violence et la guerre et qui ont besoin de protection. Les services de police et de gendarmerie poursuivront leur action contre les passeurs et le séjour irrégulier.